

Joseph de Maistre



*Essai sur le principe
générateur des constitutions
politiques et des autres
institutions humaines*

Joseph de Maistre

Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines



Publié par Good Press, 2021

goodpress@okpublishing.info

EAN 4064066330651

TABLE DES MATIÈRES

[La première de couverture](#)

[Page de titre](#)

[PREFACE.](#)

[ESSAI SUR LE PRINCIPE GÉNÉRATEUR DES CONSTITUTIONS
POLITIQUES ET DES AUTRES INSTITUTIONS HUMAINES.](#)

PREFACE.

Table des matières

La Politique, qui est peut-être la plus épineuse des sciences à raison de la difficulté toujours renaissante de discerner ce qu'il y a de stable ou de mobile dans ses élémens, présente un phénomène bien étrange et bien propre à faire trembler tout homme sage appelé à l'administration des Etats: c'est que tout ce que le bon sens aperçoit d'abord dans cette science comme une vérité évidente, se trouve presque toujours, lorsque l'expérience a parlé, non-seulement faux mais funeste.

A commencer par les bases; si jamais on n'avoit oui parler de gouvernemens et que les hommes fussent appelés à délibérer, par exemple, sur la monarchie héréditaire ou élective, on regarderoit justement comme un insensé celui qui se détermineroit pour la première. Les argumens contre elle se présentent si naturellement à la raison qu'il est inutile de les rappeler.

L'histoire cependant, qui est la politique expérimentale, démontre que la monarchie héréditaire est le gouvernement le plus stable, le plus heureux, le plus naturel à l'homme; et la monarchie élective, au contraire, la pire, espèce des gouvernemens connus.

En fait de population, de commerce, de lois prohibitives, et de mille autres sujets importants, on trouve presque toujours la théorie la plus plausible, contredite et annullée par l'expérience. Citons quelques exemples.

Comment faut-il s'y prendre pour rendre un Etat puissant? *«Il faut avant tout favoriser la population par tous les moyens possibles.»*—Au contraire: toute loi tendant directement à favoriser la population, sans égard à d'autres considérations, est mauvaise. Il faut même tâcher d'établir dans l'Etat une certaine force morale qui tende à diminuer le nombre des mariages, et à les rendre moins hâtifs. L'avantage des naissances sur les morts établi par les tables ne prouve ordinairement que le nombre des misérables, etc. etc. Les économistes français avoient ébauché la démonstration de ces vérités: le beau travail de M. Malthus est venu l'achever.

Comment faut-il prévenir les disettes et les famines?—*«Rien de plus simple. Il faut défendre l'exportation des grains.»*—Au contraire: il faut accorder une prime, à ceux qui les exportent. Il exemple et l'autorité de l'Angleterre nous ont forcés d'engloutir ce paradoxe.

Comment faut-il soutenir le change en faveur d'un pays?—*«Il faut sans doute empêcher le numéraire de sortir; et, par conséquent, veiller par de fortes lois prohibitives à ce que l'Etat n'achète pas plus qu'il ne vend.»*—Au contraire: jamais on n'a employé ces moyens sans faire baisser le change, ou, ce qui revient au même, sans augmenter la dette de la nation; et jamais on ne prendra une route opposée sans le faire hausser; c'est-à-dire, sans prouver aux yeux que la créance de la Nation sur ses voisins s'est accrue, etc. etc.

Mais c'est dans ce que la Politique a de plus substantiel et de plus fondamental; je veux dire dans la Constitution même des Empires que l'observation dont il s'agit revient le

plus souvent. J'entends dire que les Philosophes allemands ont inventé le mot de Métapolitique pour être à celui de Politique ce que le mot Métaphysique est à celui de Physique. Il semble que cette nouvelle expression est fort bien inventée pour exprimer la Métaphysique de la Politique; car il y en a une, et cette science mérite toute l'attention des observateurs.

Un Ecrivain anonyme qui s'occupoit beaucoup de ces sortes de spéculations, et qui cherchoit à sonder les fondemens cachés de l'édifice social, se croyoit en droit, il y a près de vingt ans, d'avancer comme autant d'axiomes incontestables, les propositions suivantes diamétralement opposées aux théories du temps.

- 1. Aucune Constitution ne résulte d'une délibération: Les droits des peuples ne sont jamais écrits; ou ils ne le sont que comme de simples déclarations de droits antérieurs non-écrits.*
- 2. L'action humaine est circonscrite dans ces sortes de cas, au point que les hommes qui agissent ne sont que des circonstances.*
- 3. Les droits des peuples, proprement dits, partent presque toujours de la concession des Souverains, et alors il peut en conster historiquement; mais les droits du Souverain et de l'aristocratie n'ont ni date ni auteurs connus.*
- 4. Ces concessions même ont toujours été précédées par un état de choses qui les a nécessitées et qui ne dépendoit pas du Souverain.*
- 5. Quoique les lois écrites ne soient jamais que des déclarations de droits antérieurs, il s'en faut de*